BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rubrique: Décisions, avis judiciaires et citations
Sous-rubrique: Décision judiciaire
Date de publication: KABVS 27.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 27.02.2027
Numéro de publication: GE-VS05-0000001653

Entité de publication
Tribunal cantonal du Valais, Kantonsgericht Wallis, Rue Mathieu-Schiner 1, 1950 Sion

Décision judiciaire – Yesica Marcela GOMEZ LOPEZ

Madame Yesica Marcela GOMEZ LOPEZ
Domicile: Résidence inconnue

Cause A1 26 281

Conformément à l'art. 30 al. 1 LPJA, le juge unique de la Cour de droit public notifie à Yesica Marcela Gomez Lopez, sans lieu de domicile ou de séjour connu, le contenu de sa décision du 26.11.2026:

1. Le recours formé par Yesica Marcela Gomes Lopez le 5 novembre 2026 est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais, ni alloué de dépens.
3. La présente décision est communiquée à Yesica Marcela Gomes Lopez, par publication au Bulletin officiel, et au Service de la population et des migrations (SPM), à Sion, par courrier.

Sion, le 26 novembre 2026

Cour de droit public

Le juge unique: **M. Sartoretti**

Moyen de droit / Consultation

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans les trente jours dès sa notification, auprès du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14. Il est au surplus renvoyé au système des voies de droit de la loi fédérale du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral (LTF) qui réglemente aussi le mémoire de recours et ses annexes (art. 42 LTF).

Point de contact
Tribunal cantonal du Valais
Rue Mathieu-Schiner 1
1950 Sion